



Automne 2015

Bulletin d'informations municipales N° 26

En route pour l'école

P. 15



ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS EN 2015 :

Lou, Charlie, Anna GHIRARDI, le 17 avril à Aix-en-Provence.
 Loan, Romain, Antonin, Edmond MEMENTIER, le 09 juin à Aix-en-Provence.
 Prisca, Faustine GIRAUD, le 15 juin à Aix-en-Provence.
 Jasmine, Aïcha, Véronique ZINELABEDINE, le 27 juin à Aix-en-Provence.
 Léa, Lydie, Marie PÉRON, le 19 juillet, à Pertuis.
 Jenna, Sylvie, Martine, Marie LEFEVRE LOPEZ, le 29 juillet à Aix-en-Provence.
 Dimitri, Tadeusz, Pierre SOKOLOWSKI, le 06 août à Aix-en-Provence.
 Lila, Dewi PAPINESCHI, le 27 août à Pertuis.
 Anaïs, Chloé, Sophie ROSIN, le 31 août à Aix-en-Provence.

ILS SE SONT UNIS EN 2015 :

Stéphane, Max ESCUDIER et Peggy, Nicole, Françoise GOUDRY, le 06 juin.
 Jean-Mathieu LAVAL et Christelle HENRY, le 11 juin.
 Xavier, Marie, Bernard GIRAUD-HERAUD et Juan-Carlos VILLALOBOS PEREA, le 10 juillet.
 Florent, Patrick ZUNINO et Erika, Rachel, Dominique GIULIANA, le 01 août.
 Germain, Gérard, Georges DURAND et Christine, Monique, Josette MATHIEU, le 22 août.

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2015 :

Paulette Marie Andrée HUGUES veuve LAFONT, le 08 juin à Sète (34).
 Armand, Paul, Eugène BREISSAC, le 14 juin à Jouques.
 Paulette, Félicienne, Jeanne QUINTIN veuve LIBES, le 27 juin 2015 à Meyrargues.
 Michel, Paul, Christophe MENC, le 1^{er} juillet à Aix-en-Provence.
 Gilberte ACQUAVIVA veuve FELIX, le 20 juillet à Aix-en-Provence.
 Sandrine, Anne, Marie, Jeannine BEAULAND, le 26 juillet à Meyrargues.
 Huguette, Henriette, Fanny, Thérèse BARROSO, le 08 août à Aix.
 René, Henri PIC, le 14 août à Aix-en-Provence.
 Pierre PIRAS, le 16 août à Aix-en-Provence.

SOMMAIRE



| | |
|--|------|
| EDITO | p.3 |
| VIE MUNICIPALE | |
| <i>Les petits Meyrarguais à la conquête de la mairie</i> | p.5 |
| <i>Le règlement de la salle des fêtes</i> | p.5 |
| CADRE DE VIE | |
| <i>L'accessibilité des commerces en question</i> | p.6 |
| <i>Le zonage du Plan local d'urbanisme bientôt défini</i> | p.8 |
| <i>Un nouveau lieu de vie pour relier les quartiers</i> | p.9 |
| <i>La station d'épuration a disparu du paysage</i> | p.10 |
| <i>La commune attend le verdict pour obtenir une fleur</i> | p.12 |
| <i>La lutte contre les cambriolages porte ses fruits</i> | p.13 |
| VIE LOCALE | |
| <i>Les écoles ont fêté la fin de l'année scolaire</i> | p.14 |
| <i>Revivez la Saint-Louis en images</i> | p.16 |
| <i>Une vitrine pour les associations de la commune</i> | p.17 |
| <i>On prépare des fêtes de fin d'années scintillantes</i> | p.18 |
| <i>Meyrargues en images</i> | p.19 |
| VIE CULTURELLE ET FESTIVITÉS | |
| <i>Tous unis pour le Téléthon</i> | p.20 |
| DIVERS | |
| <i>La tribune</i> | p.22 |
| <i>Les adresses utiles</i> | p.23 |
| AGENDA | |
| | p.21 |

ÉDITO

Mesdames, Messieurs, mes chers amis,

Moment fort de la vie communale, la rentrée s'est déroulée dans d'excellentes conditions pour les 360 élèves des écoles du village. Pour la 2^e année, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, de nouvelles activités périscolaires sont proposées aux élèves pendant la pause méridienne. Leur mise en place a été rendue possible grâce au remarquable travail de tous les élus qui se sont impliqués dans le projet, du personnel municipal, des bénévoles et des associations meyrarguaises, que je remercie. L'élaboration d'un Projet Educatif Territorial permet à la commune de bénéficier de l'aide financière de l'État. Cependant, une incertitude demeure quant à la durée de ce dispositif.



D'autres dossiers sont source d'inquiétude pour les maires qui se sont mobilisés lors de la journée nationale d'action du 19 septembre, à l'appel de l'Association des maires de France. Il s'agissait de contester la baisse de 30% des dotations, la poursuite du désengagement de l'État et les contraintes toujours plus importantes. Pour les collectivités territoriales, cet état de fait se traduit par la diminution des moyens financiers et a pour conséquence de menacer les services de proximité. Pourtant, ces services qui concernent tous les âges fondent le lien social, ce "vivre ensemble" si précieux et si fragile, et participent à l'essence de notre commune.

Et ce n'est pas tout, car le projet de la métropole marseillaise, qui absorbera la Communauté du Pays d'Aix le 1^{er} janvier 2016, accroît la complexité de cette situation. C'est pourquoi la gestion de notre commune réclame davantage de rigueur et de performances. L'innovation est incontournable. L'effort, les compétences de chacun sont les meilleurs atouts pour Meyrargues qui sait pouvoir compter sur ses agents, ses élus et ses citoyens. Je ne doute pas que nous vaincrons ces difficultés.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Mireille Jouve
Maire de Meyrargues
Sénateur des Bouches du Rhône

À PROPOS DES ÉLECTIONS...

► **VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ ?** Si vous avez déménagé sur la commune et que vous êtes déjà inscrits sur les listes électorales, il faut signaler votre changement d'adresse au service élections de la mairie (04 42 57 58 12). Les plis électoraux envoyés à votre nom, à votre ancienne adresse, sont retournés en mairie et vous risquez, de fait, d'être radiés des listes électorales.

► **RAPPELONS QUE LES NOUVEAUX ÉLECTEURS DOIVENT S'INSCRIRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE.**

► **ON VOTE POUR LES RÉGIONALES LES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015**
Les élections régionales permettent d'élire les conseillers régionaux et ont lieu tous les six ans, d'ordinaire au mois de mars. Elles sont cette année décalées, en raison de la réforme territoriale qui a fait naître 13 nouvelles régions issues de la fusion des 22 régions qui existaient jusqu'alors. Les électeurs doivent donc se rendre aux urnes les 6 et 13 décembre prochains.

Le château est vendu et abritera des logements



Que l'on se rassure. Certes, l'édifice emblématique de notre village, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1952, a été vendu. Mais en aucun cas ses façades, ses fenêtres ou ses portes ne seront modifiées puisqu'elles sont inscrites, et donc protégées, au même titre que le château. Cette propriété privée, datant du IX^e siècle, qui surplombe majestueusement la commune, est désormais la propriété d'une société immobilière spécialisée

dans la réhabilitation des Monuments historiques. Elle rachète précisément des bâtiments de ce type pour les reconverter et y prévoir par exemple des petits programmes immobiliers. Elle a donc l'habitude de travailler avec les architectes des bâtiments de France et veillera à ne pas dénaturer l'environnement de ce patrimoine. En l'espèce, la société a prévu d'y créer une vingtaine de logements qui seront à la vente dans le cadre d'une co-propriété.

« La commune n'aurait pas pu racheter le château. Il s'agit d'un édifice inscrit à l'inventaire des Monuments historiques qui nécessite, de fait, un entretien particulier dont le coût est très élevé. Des remises aux normes pour les établissements recevant du public auraient été imposées. La commune n'a pas les moyens d'assurer le coût de fonctionnement d'un tel bâtiment. »

LE SÉNATEUR-MAIRE,
MIREILLE JOUVE

ET SI LE PARC DU CHÂTEAU DEVENAIT LA PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE ?

La municipalité étudie actuellement la possibilité de racheter le parc du château et la Garenne au nouveau propriétaire. Cet espace vert de cinq hectares inscrit à l'inventaire des Monuments historiques compte des espèces remar-

quables, comme des érables de Montpellier, un gros chêne bicentenaire et des petits sapins, rares dans la région. À terme, l'objectif serait donc de l'ouvrir au public pour faire découvrir ce patrimoine précieux. La municipalité s'est

rapprochée du Conseil départemental et a obtenu des aides financières afin de réaliser un diagnostic (entretien, sécurité...). Il permettra d'étudier la faisabilité (technique et économique) de ce beau projet.

À PROPOS DES ENQUÊTES PUBLIQUES...

► LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Du 17 juin au 22 juillet, une enquête publique sur le Scot a permis aux Meyrarguais d'émettre leurs propositions sur le contenu de ce schéma. Ce document concerne les 36 communes de la CPA et fixe les orientations d'aménagement pour les 20 années à venir. Il est différent du Plan local d'urbanisme qui est élaboré par la commune. Toutefois ils doivent être juridiquement compatibles. → *Le rapport du commissaire enquêteur est consultable en mairie et sur meyrargues.fr*

► LE PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN (PDU)

Une enquête publique sur le Plan de déplacement urbain (PDU) dans la Communauté du pays d'Aix s'est tenue du 15 juin au 15 juillet. Il apparaît que la commune est plutôt bien positionnée avec le projet de création d'un pôle multimodal autour de la gare, étant donné sa situation géographique et les atouts de ce projet. Des financements sont prévus par la Communauté du pays d'Aix (CPA) qui va prendre en charge l'ensemble de ce chantier.

Les écoliers Meyrarguais à la conquête de la mairie

Comme chaque année, une classe a été reçue par le maire et a pu l'interroger

Elle est devenue un rendez-vous attendu. Et pour cause, la rencontre annuelle entre les écoliers et le premier magistrat est chaque fois enrichissante. Les petits Meyrarguais, accompagnés de leur enseignant, ont été reçus en mairie afin de rencontrer Mireille Jouve et de comprendre le fonctionnement d'une municipalité. Tous avaient soigneusement préparé leurs questions, toutes plus pertinentes les unes que les autres. Certaines étaient surprenantes : pouvez-vous acheter des choses avec l'argent de la mairie ? D'autres étaient dignes d'une véritable interview, à quoi sert un sénateur ? Et certaines remarques ont permis de se remémorer l'histoire du village : quand a



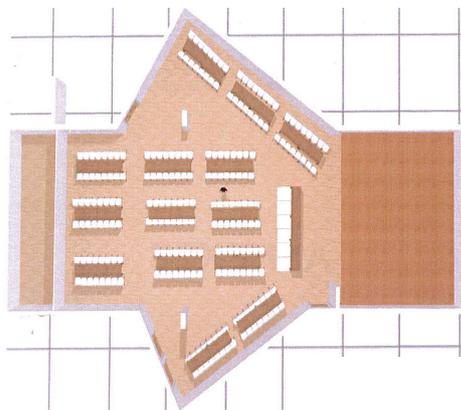
eu lieu le premier conseil municipal ? Les écoliers ont ensuite visité les locaux dans la liesse, histoire de comprendre le rôle et la fonction des agents municipaux. Ils sont ensuite repartis avec un guide sur le

fonctionnement d'une commune qui leur permettra d'affiner leurs connaissances en la matière. À l'issue de la rencontre, des élèves ont confié vouloir devenir maire... "un jour"...

La salle des fêtes peut recevoir jusqu'à 429 personnes debout

En raison de l'évolution de la législation, la municipalité a fait réaliser un diagnostic par des experts indépendants en termes de réception du public dans la salle des fêtes. Ce rapport a permis d'évaluer précisément le nombre de personnes pouvant être accueilli selon les trois configurations possibles : avec des tables et des chaises (pour un loto par exemple), assises ou debout. La salle des fêtes comporte un rez-de-chaussée, un balcon, une buvette, un hall et des sanitaires en sous-sol.

→ **Dans une configuration avec des tables et des chaises (schéma)**, la salle peut contenir 230 personnes et 64 à l'étage, soit un total de 294 personnes.



→ **Si le public est assis**, la salle peut recevoir jusqu'à 410 personnes (dont 64 personnes à l'étage).

→ **Enfin pour des réceptions où les personnes sont debout**, la structure

peut accueillir jusqu'à 429 personnes (64 à l'étage et 52 à la buvette). Conformément à ce diagnostic, tout utilisateur de la salle des fêtes devra scrupuleusement respecter ces consignes de sécurité.

RAPPEL AUX ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

Toute personne ou association qui organise une manifestation sur le domaine public doit, en plus des démarches habituelles de réservations, se rapprocher de la police municipale en ce qui concerne l'occupation du domaine public.

LA PREMIÈRE PERMANENCE DE LA CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

La nouvelle conseillère départementale du canton, Patricia Saez -élue avec Jean-Claude Féraud-, a tenu sa première permanence en mairie de Meyrargues. Une approche qui illustre la volonté du nouveau binôme d'élus départementaux d'être à l'écoute des problématiques locales



des 18 communes du canton de Trets. Patricia Saez se déplace dans les neuf communes du Nord du canton et Jean-Claude Féraud, va rencontrer les habitants des neuf communes situées au Sud. → Prochaine permanence le 27 octobre de 10h à 11h30. Contact : patricia.saez@cg13.fr

LES ÉCHOS
DE L'ÉCOLES ACTEURS DE
LA VIE ÉCONOMIQUE

Un carrossier. Fort d'une expérience professionnelle de plus de 16 ans,



Mathieu Ferreol a récemment ouvert sa carrosserie, MF84, dans le quartier la Grange. Il a la particularité de s'occuper également des motos. Outre la carrosserie, il réalise l'entretien et la révision des véhicules. Il est aussi membre du réseau "Pare-brise center" et propose donc réparation et remplacement de vitrage (pare-brise, phare, toit ouvrant...).
→ RD96, quartier de la Grange : 04 42 57 27 03 ou carrosserie.mf84@gmail.com



De nouveaux commerces. Des commerces sortent de terre le long de la RD96. Juste à côté de la boulangerie Émile Bec, au 1 avenue Frédéric Mistral, un ensemble de constructions a vu le jour. Jean-Marc Roulin et Hacène Salatnia, associés sur le projet, vont ouvrir deux commerces, en novembre. Jean-Marc, qui a une longue expérience du commerce, tiendra une pâtisserie et une cave à vins où il sera également proposé des plats cuisinés du jour. Hacène tiendra, lui, un primeur qui proposera des fruits et légumes de qualité. Les commerces seront ouverts 7/7 jours.

L'accessibilité des commerces en question

L'association des commerçants aide les propriétaires à se mettre aux normes

Ce sont une quinzaine d'adhérents à l'association des commerçants "Les Vitrines de Meyrargues", qui seront réellement concernés par les nouvelles normes d'accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP). Une ordonnance a modifié la loi du 11 février 2005, sur l'accessibilité. Elle oblige les exploitants d'ERP, en l'occurrence les commerces de proximité, à réaliser des travaux pour être en conformité avec les prescriptions recommandées pour recevoir des personnes en situation de handicap. Un autodiagnostic peut être réalisé via le site internet du ministère de l'écologie (accessibilite.gouv.fr), afin d'appréhender les réelles possibilités et les contraintes qui



sont désormais imposées. Si les travaux n'ont pas pu être effectués -certains aménagements ne sont pas possibles selon la configuration du bâtiment- les propriétaires devaient déposer un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap). Tous les documents et formulaires nécessaires à l'élaboration de cet Ad'ap sont également en ligne (accessibilite.gouv.fr). Ceux qui ont besoin de renseignements peuvent s'adresser à la présidente des Vitrines de Meyrargues, Sandra Angelico. Elle pourra, au besoin, les orienter vers une

personne compétente en la matière qui les conseillera et les auditera. Ceux qui ne font pas partie de l'association peuvent également se renseigner.

→ Contact : 04 42 57 57 96 ou 06 11 55 76 39.

L'ASSOCIATION

L'association "Les Vitrines de Meyrargues" existe depuis 2003 et compte environ 35 adhérents. Elle organise un vide-greniers annuel -le 4 octobre dernier- et un loto, prévu le 7 février 2016 à 16h30. Son objectif est de faire connaître et de pérenniser le tissu économique.

LE "PETIT PLUS" DU RESTAURANT LE NAPOLI

Les soirées à thème du restaurant le Napoli sont désormais bien rôdées. Et c'est un "petit plus" qui fait sans doute la différence et le succès de chacun des événements. Une fois par mois, le duo de restaurateur, Camille et Bruno, organisent une soirée à thème avec plat unique. Succès et bonne humeur garantis ! Le couple, qui table essentiellement sur des préparations "maison", a repris l'affaire il y a trois ans et déborde d'imagination pour redorer le blason de ce restaurant niché en plein coeur du centre ancien. Ils



prônent une cuisine traditionnelle de qualité avec des produits frais et s'impliquent dans la vie du village en proposant ces soirées fédératrices. Le Napoli met des pizzas à sa carte, propose de la vente de plats à empor-

ter et des pâtes fraîches. Le tout : "Maison, bien sûr" (lire édition n°24 du Bim). Prochains rendez-vous pour la coupe du monde de rugby, avec diffusion des matches.
→ 7, rue É.-Zola : 04 42 63 40 99 ou www.napoli-meyrargues.fr

Le Bistrot Lou Pais met des soirées musicales à sa carte

Le restaurant fête ses dix ans et se lance dans l'organisation d'événements

Souffler ses dix bougies d'existence est un moment à marquer d'une pierre blanche. Khalid Hibti, aux manettes du Bistrot Lou Pais, a choisi de "fêter ça" en lançant un concept original avec des soirées musicales et l'organisation d'événements privés (séminaires, anniversaires...). "Nous privatisons la salle pour un groupe de personnes, une entreprise ou des particuliers. Ils choisissent le menu et nous proposons d'assurer l'ambiance musicale selon leur souhait ou en faisant appel à un groupe de musiciens, résume Khalid. Nous organisons également des anniversaires pour enfants, avec un menu spécial, des boissons au choix et un gâteau". Un nouveau défi pour cet ancien ingénieur en chimie de l'environnement. Lorsqu'il a repris ce restaurant traditionnel de cuisine fran-

« On organise aussi des anniversaires pour enfants. »

çaise et marocaine, il a tout misé sur la qualité de ses produits frais et le savoir-faire de son chef, Houssein Hajoui qui concocte des couscous "incomparables". Il envisage désormais une collaboration avec Sophie Meyer qui souhaite apporter sa "petite touche". "On envisage de proposer des plats à partir de produits locaux que nous pourrions cultiver nous-même. Pour le

moment, on se fournit chez un agriculteur de Peyrolles et nous envisageons de travailler avec la chevrrière installée à Peyrolles". Tout un programme. D'autant que l'établissement possède de sérieux atouts : une salle rustique et chaleureuse de 140 m² qui peut recevoir jusqu'à 80 personnes assises, pourvue d'une piste de danse, un vaste parking et une grande terrasse. → RD96 - 113, quartier La Grange. Contact : 04 42 57 76 10 ou 06 95 11 38 84 - Menus et détails sur www.lebistrotloupais.fr



→ La salle, à la fois rustique et contemporaine peut recevoir jusqu'à 80 personnes assises et se prête pleinement à l'organisation de séminaires ou d'anniversaires. De la vente de plats à emporter est aussi proposée.

La "nouvelle" Auberge des 3 gares a mis les petits plats dans les grands

C'est indiscutable. L'Auberge des 3 gares a changé. Farid Rouabah a repris cette affaire en mai 2012, "pour le bien-être de ma famille", avoue-t-il. "Je tenais un bar, à Marseille, là où j'ai grandi, et l'ambiance n'était plus celle que j'ai connu dans mon enfance, alors on a préféré changer d'air." L'aventure commence. Sauf que, dans le quartier de la Grange, tout était très très calme. Trop calme. "Beaucoup croyait que le restaurant était fermé. Il n'était pas ouvert le week-end... On a bien senti qu'il fallait donner un nouveau souffle à cette auberge et prouver qu'on était là pour bosser et proposer de la qualité," promet le propriétaire des lieux. Première étape, le changement d'horaire : ouvert 7/7 jours, avec res-



tauration le midi du lundi au samedi et bar ouvert midi et soir. Deuxième étape : "Daniel -un employé- et mon épouse ont refait la déco et modernisé l'auberge". Ils ont repeint la terrasse, installé des fleurs, posé un portail, des bâches pour la grande terrasse, ombragée et agréable... Bref tous les ingrédients sont maintenant réunis pour faire recette. En cuisine, Audrey,

le chef, secondé par Corinne, prépare des plats traditionnels avec des produits locaux et quasiment tout est fait maison. Résultat : "On est heureux ! On a des habitués, des gens qui n'avaient jamais mis les pieds ici et même des personnes qui ont pris la carte d'abonnement comme on dit", glisse-t-il avec un sourire. Le restaurant dispose de grands espaces (salles et terrasses) utilisés pour des baptêmes, des mariages, des banquets et Farid organise régulièrement des soirées, comme pour la fête de la musique. Ne reste plus qu'à continuer à moderniser l'intérieur et à garder le sourire. Car l'accueil chaleureux est indéniablement l'atout maître qui fait le succès des lieux. → Auberge des 3 gares : RD 96, Quartier la grange : 04 42 63 49 06.

Le zonage du Plan local d'urbanisme bientôt défini



Le plan local d'urbanisme (Plu). Vaste sujet qui échappe parfois à des administrés. Il s'agit d'un document d'urbanisme qui remplacera l'actuel Plan d'occupation des sols (Pos). Il va déterminer les grandes orientations d'aménagement et le futur zonage. Somme toute, la destination des différents espaces et le règlement du droit des sols. Dans le cadre des nouvelles lois, notamment SRU et

Alur, les zones pourront être en zones N, U, A ou AU, avec des indices précisant la nature exacte de la vocation des espaces (lire encadré). Le Plu en est à la dernière phase de son élaboration et devrait être arrêté en début d'année 2016. Cela signifie que la commune détermine les zonages et les règlements associés. Ce zonage sera proposé aux services de l'État qui vont donner leur avis sur les propositions soumises par

la municipalité. D'ici là, l'urbanisme de la commune est régi par le Pos jusqu'à l'approbation du préfet. Une réunion publique de présentation du zonage sera organisée prochainement.

ET LA MÉTROPOLE ?

Le Plu devrait être arrêté en début d'année 2016. Sous réserve qu'il soit achevé au 31 mars 2017, la mise en place de la future métropole ne devrait pas le modifier.

PETIT LEXIQUE DES ZONES

Zone N : zone naturelle

Zone U : zone urbaine

Zone A : zone agricole

Zone AU : zone à urbaniser

Différentes "zones N"

Pour plus de lisibilité dans le Plan local d'urbanisme (Plu), la commune veillera à bien distinguer les différents types de zones naturelles avec des indices figurant dans le règlement du code de l'urbanisme (Nh, Nbio...). Ces indices permettent, par exemple, de différencier une zone naturelle comme le massif du Ligourès, d'une zone naturelle comme les quartiers Ouest qui n'ont pas du tout les mêmes réglementations d'urbanisme. Ces indices vont signifier si des constructions sont possibles ou non.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le Plan d'occupation des sols reste en vigueur jusqu'à l'approbation préfectorale du Plan local d'urbanisme.

DANS LES QUARTIERS OUEST

Que les habitants des quartiers Ouest se rassurent. La zone résidentielle d'habitat diffus, actuellement en zone NB (naturelle bâtie), a vocation à passer en espaces naturels "habitat" (zone Nh). Cela signifie que les résidents pourront encore effectuer des travaux. Ils pourront construire une piscine, prévoir une extension et reconstruire un bâti existant après un sinistre.

Lutter contre l'urbanisation galopante

Pour rester cohérente avec les prescriptions du code de l'urbanisme et en tenant compte des contraintes techniques et financières dans l'ouverture d'une zone à l'urbanisation, la municipalité doit lutter contre l'étalement urbain et préserver le cadre de vie de ses administrés ainsi que les espaces naturels. Toute consommation d'espace doit être dûment justifiée et répondre à des critères d'aménagement, d'équipement en réseaux, de densité en matière de production de logement... Dans ce contexte, cette partie des quartiers Ouest ① n'a pas vocation à passer en zone U (urbaine), d'autant plus que ces espaces sont techniquement difficiles à équiper et à réaménager. Si elle passait en urbanisation, au vu de sa configuration, l'État pourrait exiger un ratio de 20 à 30 logements à l'hectare. Cela représenterait une augmentation exponentielle de la population que l'on pourrait estimer à plus de 5000 habitants sur l'ensemble des quartiers Ouest avec une densification de l'urbanisation sous la forme de lotissements en bande ou de petits collectifs en R+1 avec le pourcentage de logements collectifs, mixtes et à caractère social imposé par l'État.

Un nouveau lieu de vie pour relier les quartiers

Fabrice Poussardin, Premier adjoint,
évoque un projet qui pourrait voir le
jour dans les 10 ans à venir

Pourquoi implanter ce nouveau quartier à l'emplacement de l'actuel stade ?

« Ce projet va se situer près du cœur de ville et va permettre de répondre aux besoins en logements, en cohérence avec ce qu'imposent les lois et ce que demande l'État aux communes dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (Plu). Les nouvelles habitations doivent être proches des réseaux, des infrastructures et des équipements publics (transports, ramassage des déchets...). Il faut également qu'elles permettent d'encourager les modes de transports doux. Tous ces atouts sont réunis à cet endroit. »

Quels sont les atouts de cet emplacement géographique ?

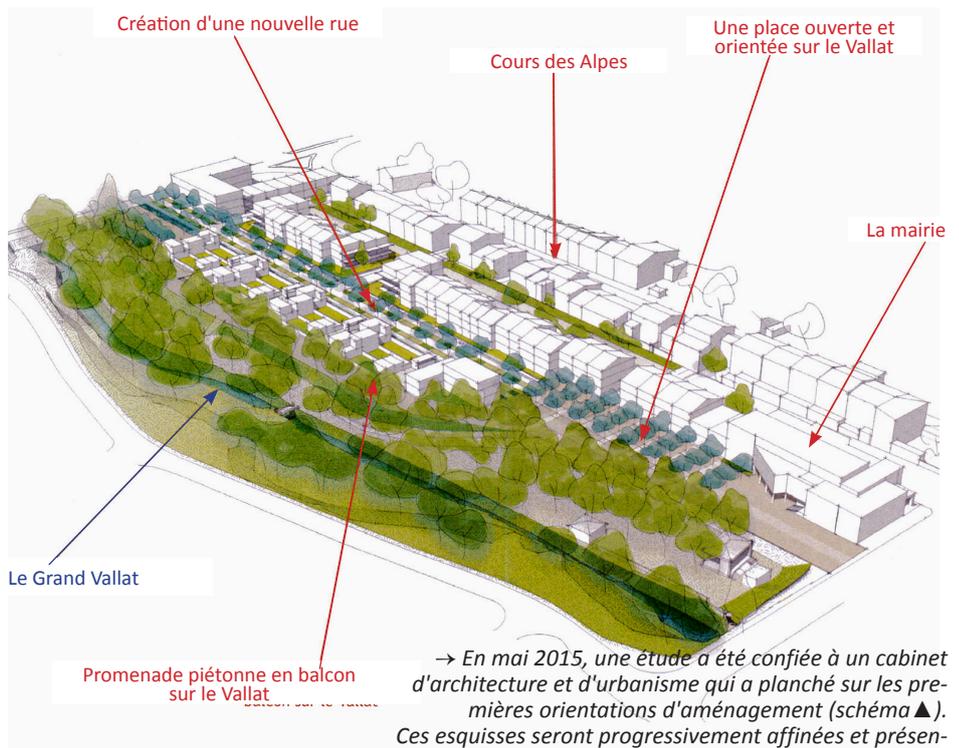
« C'est un lieu stratégique. Ce nouveau quartier sera un lien entre les différents quartiers. Une articulation urbaine entre le centre ancien et la zone de la Coudourousse. Il permettra aussi de connecter le cœur de ville à la RD96 devenue un flux économique avec le passage d'environ 16000 véhicules par jour. »

Comment seront reliés les quartiers Mistral et Coudourousse avec ce nouveau cœur de ville ?

« Nous avons une première hypothèse qui est de créer une nouvelle avenue qui longera le quartier, en parallèle à l'avenue du Grand Vallat. Elle reliera la mairie à la RD96 et à la Coudourousse. Avec la requalification de l'entrée nord*, le quartier Mistral sera, lui, connecté à ce nouveau cœur de ville. »

Comment sera composé ce nouveau quartier ?

« Il est prévu une centaine de logements, de l'habitat mixte et des petits immeubles



→ En mai 2015, une étude a été confiée à un cabinet d'architecture et d'urbanisme qui a planché sur les premières orientations d'aménagement (schéma ▲). Ces esquisses seront progressivement affinées et présentées en réunion publique.

R+2 avec des logements en accession à la propriété. En rez-de-chaussée, ils sont envisagés des bâtiments publics ou des locaux pour des activités commerciales. »

Quel est l'objectif de cet aménagement ?

« Créer des passerelles et donc du lien. Nous souhaitons relier les quartiers périphériques, comme les quartiers ouest, et attirer les habitants en offrant des services de proximité que beaucoup ont tendance à aller chercher ailleurs. Nous voulons mettre fin à la fracture sociale et physique entre la périphérie et le centre. »

Craignez-vous un glissement des commerces vers la périphérie et une désertification du centre ?

« Ce glissement se fait déjà naturellement depuis plusieurs années. La RD96 reflète des habitudes et des modes de consommation qui ont changé. Il s'agit plutôt d'accompagner cette mutation de façon progressive, cohérente et coordonnée. Il faut empêcher le fleurissement excessif de commerces le long de la voie qui pourrait déséquilibrer le cœur de ville. Notre mission est d'avoir une ré-

flexion générale sur le territoire et pas uniquement sur un quartier. »

Ces nouveaux logements engendreront-ils d'autres problématiques ?

« Nous sommes vigilants sur l'essor urbain. Il doit être modéré pour que les équipements municipaux (crèche, gymnase, école...) puissent répondre aux besoins et aux attentes de ces nouveaux habitants. Ce quartier pourrait représenter environ 250 habitants mais ce type de projet se construit par tranche, l'afflux sera donc progressif. »

Où en est le projet ?

« La réalisation du quartier est liée au déplacement du stade sur le plateau de la Plaine. Des études sont actuellement menées. Elles nous permettront de déposer un permis d'aménager. Ce nouveau plateau sportif sera un lien supplémentaire avec les quartiers ouest et marque l'état d'esprit dans lequel nous envisageons l'avenir. »

*- La requalification de l'entrée nord a démarré (lire page 10).

L'ancienne station d'épuration a disparu du paysage

Le site a été entièrement dépollué et débarrassé des équipements

L'ancienne station d'épuration, conçue en 1960 et modifiée en 1984, a définitivement été éliminée du paysage meyrarguais. Pendant plusieurs semaines, la société "Aqualter construction" s'est affairée à détruire l'ensemble des bâtiments, à enlever les équipements et à dépolluer le site. Les résidus de béton ont été concassés et recyclés, la ferraille également et les boues ont été envoyées pour être compostées. La nouvelle station d'épuration, dont la capacité de traitement est largement supérieure, est désormais en service (lire ci-dessous). Le déplacement de la station d'épuration permet de libérer du



→ Après avoir éliminé et recyclé les équipements de l'ancienne station (photos des étapes ci-dessous), le terrain est désormais débarrassé des infrastructures.



foncier puisque le site est un domaine communal. La municipalité mène

actuellement des études concernant le devenir de ce terrain.

LA NOUVELLE STEP SE SITUE SUR UNE PARCELLE AGRICOLE

Située à l'Est du chemin du Moulin sur une parcelle agricole, la nouvelle station d'épuration (Step) est en service depuis le 22 octobre 2014. Elle a été conçue en tenant compte des besoins futurs de la commune et des exigences environnementales réglementaires en vigueur. Cet équipement pourra traiter les eaux usées de 4000 équivalents habitants (EH), avec la possibilité de réaliser des extensions

qui permettraient de traiter celles de 4500 équivalents habitants. La Step dispose d'un système de boues activées, véritable référence en matière de traitement biologique, c'est-à-dire que les bactéries sont activées par l'aération des turbines et absorbent ensuite la matière organique. Elle est composée d'un bâtiment annexe équipé de panneaux photovoltaïques et de façades en bardage bois.



LE CHIFFRE

19

C'est le nombre de lampadaires équipés du li-fi (un système de transmission de données par la lumière des LED). Ce dispositif sera officiellement mis en service au mois de novembre.

L'entrée nord du village va changer de visage

Après la requalification de l'entrée sud, c'est au tour de l'entrée nord de changer de visage. L'aménagement de cette portion, qui s'étend du rond-point du Grand Vallat jusqu'au pont du canal EDF (sur la RD96), a démarré et devrait durer environ 7 mois. Elle prévoit la création de trottoirs, de passages piétons, de pistes cyclables, la réfection de l'éclairage public, l'installation d'un réseau fibre



optique. Sur le même principe que l'entrée sud, des aménagements paysagers sont prévus.

Les travaux sont entièrement financés et pris en charge par la Communauté du pays d'Aix.

La nouvelle médiathèque en plein aménagement

L'établissement attend son nouveau bibliothécaire et va bientôt ouvrir ses portes

Le parcours aura été long et semé d'embûches. Après la sinistre destinée du bâtiment initialement conçu pour héberger la médiathèque -il a été dévasté par un incendie en 2009- une nouvelle médiathèque va ouvrir ses portes. Le bâtiment d'environ 700 m² est composé d'un espace pour enfants, d'un espace informatique, d'une salle réservée aux conférences et aux expositions (à l'étage) et d'un bâtiment annexe pour des services administratifs (lire ci-dessous). Cet édifice est classé Bâtiment durable méditerranéen (BDM), ce qui signifie qu'il possède des systèmes d'économies d'énergie. Il est donc équipé d'une chaudière à granules de bois, d'un système de récupération des eaux de pluie pour alimenter, entre autres, les sanitaires, d'un dispositif de ventilation intelligent qui permet de réguler l'air froid ou chaud et d'obtenir une



température idéale en consommant le moins possible et de bien d'autres atouts attestant de grandes performances énergétiques. Par ailleurs, le responsable de l'ancienne médiathèque, Philippe Le Gac, a quitté ses fonctions en raison d'une opportunité professionnelle. La municipalité procède donc au recrutement d'un nouveau bibliothécaire. En attendant, après le passage de la commission de sécurité, un agent et des bénévoles seront en mesure d'assurer le prêt et le retour des ouvrages.

→ ▲ Au rez-de-chaussée un espace pour enfants, accueillant et chaleureux, a été aménagé. L'étage est dédié aux adultes avec de nombreux ouvrages, des CD... et des nouveautés. ▼

LE CCAS A EMMÉNAGÉ À CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Accolé à la médiathèque, un bâtiment annexe de près de 66 m² héberge le bureau de l'emploi, du Centre communal d'action sociale (CCAS) et des transports scolaires. L'accueil du public se fait donc désormais dans ces locaux. Les permanences qui se faisaient auparavant à l'étage de la mairie ont également déménagé dans ces lieux (assistante sociale, ADMR, CAUE, conciliateur de justice, mission locale...).

→ Contact CCAS-emploi-transports : 09 71 09 55 14.



La SNCF s'apprête à moderniser le pont de la voie ferrée de Girovai

Des travaux vont être entrepris par la "SNCF réseau" pour moderniser le pont de la voie ferrée, situé dans le chemin de Girovai. La structure sera remplacée par un ouvrage neuf, adapté à la circulation ferroviaire. Le pont actuel sera démolé. Ces travaux de démolition, de dépose des voies et des appuis existants par grue engendreront



donc des nuisances même si toutes les mesures seront prises pour les limiter. Une dizaine de personnes sera mobilisée pour la réalisation de ces travaux. Le chantier devrait démarrer dans le courant du mois d'octobre et s'achever en début d'année 2016. Le remplacement du pont est prévu pour la dernière semaine du mois d'octobre.

STOP AUX CROTTES

Il n'est jamais très agréable de se promener dans une rue en slalomant entre des crottes de chiens. Doit-on rappeler que pour le bien-être de tous, les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires des animaux ?



LA DECHETTERIE AUGMENTE SA CAPACITÉ POUR LES VÉGÉTAUX

La Communauté du pays d'Aix (CPA) a assoupli les règles de dépôt de déchets verts dans les déchetteries. Les particuliers au volant d'un véhicule avec remorque ou d'une fourgonnette peuvent déposer leurs déchets verts sans limite de poids durant la semaine et à raison d'un trajet quotidien le week-end. Les particuliers équipés d'un fourgon ou d'un camion-plateau pourront y déposer jusqu'à 1,5 m³ par jour et 7/7 jours.

La commune se verrait bien "fleurie"

Meyrargues a postulé pour une première fleur. Le verdict est attendu

Les dés sont jetés. Tout aura été mis en oeuvre pour que Meyrargues obtienne sa première fleur. Après avoir remporté deux fois le 1^{er} prix du concours départemental des Villes et villages fleuris, la requête de la commune est légitime. "Obtenir cette première fleur serait une véritable reconnaissance de tout le travail engagé et accompli pour favoriser le développement durable", résume Mireille Jouve, le sénateur-maire. Ce titre ne concerne pas uniquement le fleurissement mais toutes les initiatives qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie ainsi que les projets engagés en faveur de l'environnement, du social et de l'économie d'énergie. La commune a donc préparé un dossier de présentation, reçu un jury composé d'experts venus de toute la région et mis en exergue les



nombreuses démarches réalisées en ce sens, lors d'un circuit de présentation. Cette fleur est un label reconnu au niveau national et même au-delà. Il reflèterait donc un gage de qualité incontestable aux yeux des touristes et favoriserait, de fait,

l'essor de la vie économique du village. Le verdict est maintenant attendu. Toutefois la délibération semblerait plutôt bien engagée. Alors on espère voir bientôt fleurir des jolis panneaux estampillés de la petite fleur aux entrées de ville.



→ Ce concours a été l'occasion pour une équipe de tournage de réaliser un film sur Meyrargues pour l'émission "Silence, ça pousse", diffusée sur France 5. Ils ont filmé le potager collectif de l'école et les élèves se sont faits un plaisir de les renseigner sur le sujet. Le film sera bientôt diffusé sur meyrargues.fr

Les désherbants bannis pour l'entretien des espaces verts

D'aucuns diraient que les espaces verts sont moins entretenus ou que les herbes ne sont pas suffisamment coupées... Faux. Si la pelouse reste un peu plus haute ce n'est pas un oubli, c'est un processus délibérément exécuté pour préserver l'environnement. La commune a mis en place un plan de gestion différenciée des espaces verts. Cet outil, réalisé sous la forme de tableaux, répertorie les espèces, recense les interventions nécessaires et livre un planning sur lequel s'appuient les services



techniques afin de rentabiliser chaque intervention pour l'entretien des espaces verts. Cette gestion raisonnée et durable est également fondée sur des plantations économes en eau et entretien, sur les espèces endémiques et sur l'adhésion à la charte "zéro-phyto". À ce propos, à l'heure où les désherbants sont fortement décriés, la commune portée par son Agenda 21 a choisi de ne plus en utiliser. Conséquences : un peu plus d'herbes folles et quelques insectes, certes, mais beaucoup moins de pollution.

Trois jours de formation dans les massifs meyrarguais

18 stagiaires en "détachement incendie hélicoptéré feux de forêt" ont été formés

Il faut essayer de soulever les claies de portage de matériel incendie pour réaliser à quel point les sapeurs-pompiers, formés en Détachement incendie hélicoptéré feux de forêt (DIH), sont méritants. En cas d'incendie, si l'hélicoptère ne peut pas se rendre sur le massif, les équipiers doivent être capables de porter ce matériel à dos d'homme. C'est dire la complexité des missions qu'ont exécutées des stagiaires en DIH de tout le département. Postés dans le massif, pendant 3 jours et trois nuits, 18 stagiaires ont déroulé les tuyaux dans les sentiers escarpés du massif, monté des relais pour réceptionner les claies de portage de l'hélicoptère... Le but étant de disposer de réservoirs d'eau



et de matériel à des endroits inaccessibles pour circonscrire un feu. "Ils doivent être

→ Les stagiaires doivent réceptionner des claies de portage hélicoptérées et être capables de porter ce matériel à dos d'homme.



capables de dérouler les tuyaux sur plus de 2 km, sur un dénivelé de 250 mètres, et de mettre les motopompes en relais, indique l'adjudant-chef Marc Richaud, l'un des encadrants formateurs. Nous effectuons ces formations en conditions réelles, deux fois par an. La prochaine se déroule à Auriol, là où est basé le DIH du groupement Sud". Dans chaque caserne, des sapeurs-pompiers sont formés à ce type d'intervention spécifique. À Meyrargues, ils sont pour l'heure une dizaine.

LES SAPEURS-POMPIERS ONT POSÉ POUR LE LANCEMENT DE LA SAISON AVANT L'ÉTÉ



LA POLICE MUNICIPALE ET LA GENDARMERIE VEILLENT SUR LA COMMUNE

La lutte contre les cambriolages porte ses fruits

Comparativement à l'an dernier, la baisse du nombre de cambriolages est considérable. Depuis janvier, 12 ont été constatés sur la commune, contre 36 en 2014, sur la même période. Cette baisse s'explique par le travail conjugué des forces de l'ordre, à savoir l'implication des gendarmes de la brigade de Peyrolles, l'investissement de la police municipale de Meyrargues, la mise en place de la vidéo-protection, de l'opération Tranquillité vacances et du dispositif "Voisins vigilants". À ce propos, une nouvelle communauté va se créer dans

le centre ancien. Si des personnes sont volontaires pour être référentes, elles peuvent se manifester auprès de la police municipale (04 42 57 58 22).

UN BLOG CAMBRIOLAGE

Un blog a été créé dans le but de restituer les objets volés découverts lors de perquisitions à leurs légitimes propriétaires. Pour faciliter leur restitution des photographies sont désormais en ligne. Il suffit ensuite de contacter la brigade en charge du dossier.

→ <http://bdrij13.wix.com/cambriolages>.

PAS DE PLACE POUR LE STATIONNEMENT SAUVAGE

Les stationnements sur les trottoirs de l'avenue de la Pourane, sur le cours des Alpes, ainsi que devant les garages, sont interdits. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 135€. La police municipale rappelle également que l'avenue de la République est à double sens et que les usagers qui stationnent sauvagement encourrent des contraventions de 35€.

Les écoles en fête pour la fin de l'année scolaire

Maternelles, élémentaires et tout-petits ont fêté la fin d'année... en chansons

Les tee-shirts bleu et blanc étaient de rigueur pour les maternelles. Emménés par leurs enseignants les petits Meyrarguais ont donné le "LA" et ont conquis leur public grâce à la qualité de leur chorale. Du côté de l'école Jules Ferry, la kermesse organisée par l'association des parents d'élèves (Apem) a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive. Spectacles et jeux étaient au menu.



→ ▲ À l'école Jules Ferry, la dynamique équipe de l'Apem a organisé une kermesse. Les maternelles ont donné une chorale qui a eu un ◀ franc succès.



→ La crèche la Farandole a tenu sa fête sur le thème des continents. Les enfants ont traversé les frontières en chansons et un manège les a embarqués dans un voyage musical. Des promenades en calèche étaient proposées.



LA REMISE DES DICTIONNAIRES AUX FUTURS COLLÉGIENS



→ Comme chaque année, les écoliers qui entrent au collège ont reçu un dictionnaire lors d'une cérémonie. Un petit coup de pouce, devenu une tradition.

Les petits Meyrarguais ont fait leur rentrée

Près de 360 écoliers ont ressorti trousse et cartables pour une nouvelle année scolaire

Un câlin, un dernier gros bisous et ... "Ça, c'est fait", lance un papa avec un large sourire une fois le protocole de la rentrée scolaire accompli. En file indienne devant leur salle de cours, les écoliers, disciplinés, entrent un à un dans leur classe sous le regard de certains parents qui ne perdent pas une miette de la première rentrée de leur "petit". Quelques consignes essentielles de savoir vivre : "on écoute, on lève le doigt pour prendre la parole..." et les élèves sont repartis pour une nouvelle année scolaire. Cette année, ils sont plus de 360 à avoir repris le chemin de l'école le mardi 1^{er} septembre dernier. La maternelle Joseph d'Arbaud, sous



LES ATELIERS

MATERNELLE : Yoga, éveil musical, relaxation créative.

ÉLÉMENTAIRE : Astronomie, arts plastiques, yoga, créer avec la nature, contes et petites mains, découverte de la musique classique, relaxation créative, contes et théâtre, jeux à construire, éveil musical et chorale, ludothèque, multisports, apiculture, danse des Balkans. → *Détails sur meyrargues.fr - Contact : activites.perieducatives@meyrargues.fr*

la direction de Dolorès Giner, compte 138 enfants répartis en 5 classes. À l'école élémentaire Jules Ferry, dirigée par Bruno Bonnet, ils sont 223 élèves pour neuf classes. Pour cette année scolaire, le fonctionnement des ateliers des nouvelles activités périscolaires (NAP) devrait être bien rôdé. Ils reprennent après les vacances de la Toussaint, sont ouverts à tous et sont gratuits (lire ci-contre).

RAPPEL

Les horaires des garderies du matin et de l'étude surveillée sont de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h. Les tarifs sont inchangés : 1,40€. Les tarifs de la cantine restent également les mêmes : 2,50€.

LES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES

ÉLÉMENTAIRE : Sandrine Morazzani (CP), Bruno Bonnet (CP), Diane de Sevin (CE1), Annick Trabuc (CE1), Frédéric Heissler (CE2), Lionel Lévêque (CE2-CM1), Valérie Gosset (CM1), Valérie Morato (CM1-CM2), Frédéric Albano (CM2).

MATERNELLE : Dolorès Giner (petits), Sylvie Gascuel (moyens-petits), Valérie Delaïng (moyens-petits), Lucienne Duret (moyens-grands), Jean-Michel Breuneval (moyens-grands).

LES GARDES-NATURE JUNIORS DIPLÔMÉS PAR LE GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE

Dans le cadre des Nouvelles activités scolaires (NAP), un atelier sur le thème de la forêt a été organisé avec le concours du Grand Site Sainte-Victoire. Un garde-nature est intervenu en classe pour expliquer son métier ainsi que ceux liés à la gestion de la forêt (débroussaillage, sensibilisation, entretien...). En fin d'année scolaire, le Grand Site Sainte-Victoire a organisé une journée de remise de diplômes aux enfants de Meyrargues, de Rousset, de Saint-Marc Jaumegarde et du Tholonet qui ont participé à ces ateliers.



La fête de la Saint-Louis a fait son "show"

Avec près de 500 personnes par soirée la fête votive a remporté un succès inédit

La météo capricieuse aura malheureusement eu raison du dernier jour de la fête votive. Pour autant, les Meyrarguais ont eu le temps de profiter des spectacles et des animations de la Saint-Louis. Deux soirées détonnantes avec "Comedies story" qui a proposé un medley de reprises de comédies musicales. Puis, le lendemain, la troupe "Kontrast orchestra" qui a excellé dans le registre de reprises de célèbres chansons de variété. La troupe qui a roulé sa bosse depuis de nombreuses années a été ovationnée. "Le public a été surpris à la fois par la qualité et l'originalité de ces spectacles extrêmement bien ficelés", se réjouit Jean-Michel Moreau, adjoint aux Festivités. Du côté de la fête foraine, installée pendant toute la Saint-Louis, trois nouveaux manèges ont fait leur



→ Le professionnalisme des chanteurs de "Comedies story" et de la troupe Kontrast a ravi le public venu nombreux pour assister aux spectacles de la fête votive.



apparition et le succès était également au rendez-vous. Avec près de 500 personnes par soirée, la fête, organisée par

Meyrargues animations, en collaboration avec les Cigalons, a remporté un succès inédit. Vivement l'été prochain.

UN JOLI PALMARÈS POUR LES PETITS CHAMPIONS DE PÉTANQUE



Une trentaine de joueurs a participé au concours de boules pour enfants, organisé par les Cigalons dans le cadre de la fête votive. Le club espère voir davan-

tage d'inscrits l'an prochain. Du côté des adultes, avec près d'une semaine de concours de pétanque et de jeu provençal, ce sont plus de 500 joueurs

qui se sont succédé sur le terrain. Le jeu provençal du mardi a réuni à lui seul 150 participants. La semaine bouliste a brassé un millier de personnes.

UN MOMENT MAGIQUE PARTAGÉ LE 13 JUILLET

Un, deux, trois et Abracadabra ! Quoi de mieux que de la prestidigitation pour rassembler petits et grands dans une ambiance festive. L'idée a eu un



franc succès. Pour la fête du 13 juillet, ce sont près de 130 convives qui se sont retrouvés pour une pasta party animée de main de maître par le magicien Joël d'Avalon. Ce dernier a fait le tour des tables pour offrir des petits moments magiques personnalisés au cours du repas.

Marché de Noël, feu d'artifice et pastorale pour les festivités de fin d'année

Pour sa 8^e édition, le marché de Noël prédit une belle journée le 12 décembre. Près de 70 exposants vont dresser leurs barnums dans le centre du village. Il y en aura pour tous les goûts avec des stands de charcuterie, du fromage, du vin, des douceurs, des bijoux, des vêtements, des fleurs, de la décoration... À partir de 18h, au départ du parvis de l'église, les enfants défilent dans les rues avec des lampions aux côtés du Père Noël. Des dégustations gratuites de vin chaud et de marrons grillés sont prévues.

Les enfants vont poster leur lettre au Père-Noël

Cette année la parade aux lampions escortera tous les enfants qui le souhaitent vers la grande boîte aux lettres du Père-Noël.



C'est bientôt Noël !

Elle sera installée devant la mairie et tous les Meyrarguais pourront y déposer leurs souhaits pour les fêtes.

→ Le 12 décembre de 10h à 20h. Contact meyrarguesanimations@gmail.com ou 06 71 97 58 19.



LE FEU D'ARTIFICE

Le traditionnel feu d'artifice du nouvel an sera tiré le 1^{er} janvier à 18h, depuis le stade. À cette occasion, vin chaud, chocolat chaud, brioches et pompes à huile seront offertes. → meyrarguesanimations@gmail.com



Pastorale et la table calendale pour les fêtes de fin d'année

La pastorale est une pièce de théâtre qui fait partie des traditions provençales. Cette année, la commune a sollicité l'association Li Reguignaire dóu Luberon qui fera revivre en costumes traditionnels la "nuit de Noël", au travers de la "Pichoto Pastouralo dóu Luberon". À l'issue, les Meyrarguais pourront découvrir une table calendale soigneusement dressée. Selon les traditions, cette veillée calendale se déroule la veille de Noël. Elle débute par la pose d'une grosse bûche dans le feu, se poursuit par la présentation du "gros souper" et s'achève par le partage des 13 desserts. → *Dimanche 20 décembre à 16h, à la salle des fêtes. Entrée libre.*



PASTOURALO E TAULO CALENDALO PÈR LI FÈSTO DE NOUVÈ O CALENDALO

La pastouralo es uno pèço de téatre que se joue pas dessepara di tradicioun provençalò. Aquest an, la coumuno a demanda à l'as-

souciassoun Li Reguignaire dóu Luberon de faire viéure tournamai en coustume tradiciounau, la niue de Nouvè (o niue calendalo), dóumaci "La Pichoto Pastouralo dóu Luberon". En seguito, li meirarguen descurbiran uno taulo calendalo bèn alestido. Seguound la tradicioun aquesto vihado calendalo se debano, lou 24, vèio de Nouvè. Se derbu emé la pauso dóu "cacho-fio" (uno grosso busco) dins lou fougau, pièi seguis la presentacioun dóu "gros soupa" e s'acabo emé lou partage di "trege dessèr". → *Dimenche 20 de desèmbre à 4 ouro dóu tantost, à la salo di fèsto.*

LE NOËL DES AÎNÉS

► **ON S'INSCRIT POUR LES COLIS DE NOËL**

Les personnes âgées de 70 ans et plus qui souhaitent obtenir des colis de Noël doivent s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie d'ici le 30 octobre. → *Contact : 04 42 57 50 09.*

► **LE GOÛTER DU CCAS**

Avis aux danseurs avertis. Le goûter dansant du CCAS organisé pour les personnes de 65 ans et plus, est prévu le jeudi 10 décembre, de 14h à 18h à la salle des fêtes. Inscriptions auprès de l'accueil de la mairie avant le 1^{er} décembre. → *Contact : 04 42 57 50 09.*

Carton plein pour les marchés nocturnes de l'été

L'initiative a été saluée. Et pour cause : les marchés nocturnes du jeudi soir ont fait un carton. Pendant tout le mois de juillet, les stands des forains du marché hebdomadaire du mercredi matin assortis d'autres commerçants et d'animations musicales, se sont installés sous les platanes du théâtre de verdure. Tables et chaises, dressées en guise de grand pique-nique convivial, invitaient à la dégustation des mets proposés sur place. Des musiciens et des chanteurs ont fait de ces moments de rencontre des parenthèses enchantées.



→ Carla, une jeune Meyrarguaise à la voix d'or, a chanté lors des marchés. Elle était entourée d'une "troupe" de très jeunes danseuses à l'avenir prometteur.



→ Affluence inédite pour les journées du patrimoine. Cette année, le château a ouvert ses portes, l'histoire de l'aqueduc a été dévoilée et un parcours dans les traverses du village était au programme. Une centaine de personnes a participé.



→ Pour la deuxième année consécutive, les Cigalons ont organisé le concours-souvenir Serge Benoît. Claude Canu, Patrick Brémont et Boualem Djani ont remporté le trophée, qu'ils ont symboliquement remis à Margot Benoît.



→ Après le succès des jardins de Clément, le premier terrain sur lequel plusieurs familles disposent de parcelles pour cultiver, un deuxième terrain de jardins partagés a été inauguré en présence des familles.



→ La commune a organisé une cérémonie afin de remettre des médailles du travail à huit employés municipaux méritants. Cinq agents ont reçu la médaille d'argent pour leur 20 ans de travail. Deux agents ont été médaillés de vermeil pour leurs 30 ans de service et un agent a reçu l'or pour ses 35 années au sein de la mairie.



→ Les agents communaux et les élus ont fêté le départ à la retraite de Joëlle Gaillardon.

LES 6, 7 ET 8 NOVEMBRE

Tous unis pour le Téléthon

La municipalité, Meyrargues Animations et des associations font cause commune avec trois jours de manifestations au profit du Téléthon.

Vendredi de 19h30 à 20h30, zumba party avec l'association Rythme&dance qui proposera de découvrir cette discipline (salle des fêtes-tarif : 5€). **Samedi de 10h à 12h**, matinée conte avec un conteur professionnel (dans la salle poly-



valente de l'école-tarif : 2€ adultes, gratuit pour les enfants). **De 14h30 à 16h, place au théâtre** avec "Exposition Mamouth", interprété par la troupe du Masque d'or (Tarif : 7€). Dans la journée, une tombola est organisée (2€/ticket) et le club de l'âge d'or tiendra un stand de vente

de pâtisseries et d'ouvrages tricotés faits main. **À partir de 21h, grand bal** avec la troupe K-RÉ d'As, composée de quatre chanteurs, dont Patrice Carmona et Alexandra des L5 (photo). Ces deux artistes, venus pour la Saint-Louis avec Kontrast, reviennent avec d'autres chanteurs. Ils interpréteront de célèbres chansons de variété et il y aura pour tous les goûts avec rock, salsa, musette, tubes des années 80... (Tarif : 10€).

Samedi et dimanche de 9h à 16h, le Ball trap club propose des activités et des initiations avec un moniteur (matériel prêté-tarif : 4€). → *Contact : 06 20 49 27 38.*

LE 14 NOVEMBRE

Une comédie musicale avec le Magicien d'Oz

Publié en 1900 et adapté au cinéma en 1939, "the Wonderful Wizard of Oz" évoque chez nombre d'entre nous un souvenir d'enfance... Jeune orpheline élevée dans le Kansas, Dorothy ne rêve que de voyages. Un matin, un cyclone s'abat sur la ferme et l'emporte dans un univers inconnu. Commence alors son incroyable aventure au Pays d'Oz... Du rôle de la fée, interprété par une chanteuse, au bûcheron de fer, incarné par un danseur hip-hop et dont la vie nous



est contée dans un slam poignant, en passant par des Grignotins sortis tout droit de la commedia dell'arte, c'est à l'appui d'une distribution colorée que la compagnie Ainsi de Suite revisite ce classique. Petits et grands sont alors invités

à accompagner Dorothy dans un voyage fantastique, drôle et rythmé par les compositions originales de trois musiciens... → *Samedi 14 novembre à 18h, salle des fêtes. Entrée : 5€ et 2€ pour -18 ans.*

Réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr

ON A VU

► "Je m'appelle tous Ulysse" en plein air



La compagnie "l'Appel du large" a livré une version épique des aventures d'Ulysse. Les comédiens ont donné une représentation théâtrale en plein air, au théâtre de verdure, inspirée de l'odyssée d'Homère.

► "La route de la Durance aux Alpilles" au piano

Le concert de musique de chambre donné dans le cadre du festival international de piano de la Roque d'Anthéron a trouvé son public. Il s'est déroulé dans la salle des fêtes, en raison des fortes chaleurs, et a été magnifiquement interprété par les musiciens émérites.



► Dom Juan en version rocambolesque



La version singulière et fantaisiste de l'oeuvre de Molière, livrée par la compagnie Mille feuille, a agréablement surpris plus d'un Meyrarguais. Dom Juan, le célèbre séducteur, accompagné par son compagnon d'infortune, Sganarelle, ont excellé dans des scènes surréalistes et hilarantes.

AU PROGRAMME

► DU 19 AU 23 OCTOBRE ET DU 26 AU 30 OCTOBRE

L'Oiseau bleu propose des ateliers arts plastiques pour les enfants de 6 à 11 ans, de 14h à 16h.

→ Contact : 06 98 92 79 77.

► LE 6 NOVEMBRE

Les inscriptions aux restos du cœur se font de 14h à 16h, salle des associations.

► DU 6 AU 8 NOVEMBRE

Trois jours d'animations au profit du Téléthon (lire page 20). → 06 20 49 27 38.

► LE 8 NOVEMBRE

Concours de pétanque de Noël, à 14h, suivi de l'assemblée générale des Cigalons, à 19h.

► LE 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice. Départ du cortège à 11h, devant la mairie.

► LE 14 NOVEMBRE

Comédie musicale avec

Le magicien d'Oz, par la compagnie Ainsi de suite. (page 20).

► LE 14 NOVEMBRE

Plateaux de foot, organisés par l'ASM dans les catégories U6/7. À 14h, au stade Noël Vérán.

► LE 17 NOVEMBRE

Thé dansant, organisé par le club de l'Âge d'or de 14h à 18h, à la salle des fêtes avec l'orchestre Kadence.

► LE 4 DÉCEMBRE

A l'occasion des 50 ans des Sœurs des campagnes, l'association Histoire et Mémoire du Val de Durance invite à une rencontre, avec diffusion d'un film, afin de mieux comprendre l'histoire des Sœurs des campagnes. → À 18h30, à la médiathèque.

► LES 6 ET 13 DÉCEMBRE

Élections régionales (page 3).

► LE 8 DÉCEMBRE

Don de sang de 15h30 à

19h30, salle des fêtes.

► LE 10 DÉCEMBRE

Goûter dansant du CCAS, de 14h à 18h à la salle des fêtes. Inscriptions auprès de l'accueil de la mairie avant le 1^{er} décembre.

→ Contact : 04 42 57 50 09.

► LE 11 DÉCEMBRE

Cérémonie organisée en l'honneur des nouveaux arrivants. Ils seront reçus à 18h, à la médiathèque.

► LE 12 DÉCEMBRE

Marché de Noël de 10h à 20h (lire page 18).

→ Contact : 06 71 97 58 19.

► LE 18 DÉCEMBRE

Veillée à la bougie, organisée par les Amis de la bibliothèque, à partir de 20h. → 04 42 57 57 42.

► LE 20 DÉCEMBRE

Pastorale à 16h suivie de la présentation d'une table calendale (lire page 18).

► LE 01 JANVIER

Feu d'artifice du nouvel

an, tiré depuis le stade Noël Vérán, à 18h (lire page 18).

► LE 8 JANVIER

Le sénateur-maire, Mireille Jouve, et le conseil municipal présenteront leurs vœux à la population à 18h30, salle des fêtes.

ATELIERS CRÉATIFS

Des ateliers créatifs (traditions tchèques) sont organisés par l'Amitié franco-tchèque. Ils consistent à fabriquer et décorer des pains d'épices et d'autres objets de l'Avent, comme des bougeoirs et des décors de Noël en paille... Les ateliers ont lieu de 14h à 18h, au foyer du 3^e âge, les samedis 14 novembre, 28 novembre et 12 décembre.

→ Contact : 04 42 57 57 42.

ON RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS
Du 21 janvier au 20 février, les Meyrarguais vont être recensés. A cet effet, des agents recenseurs vont être recrutés : si vous êtes intéressés, disponibles, sérieux, merci de déposer une demande de candidature en mairie, avant le 31 octobre.



Les lotos dans la salle des fêtes

15 novembre 2015, Judo club Meyrarguais - contact : 04 42 63 73 66

22 novembre 2015, ASL (foot en salle) - contact : 06 17 81 03 88

27 décembre 2015, Ball trap club Meyrarguais - contact : 06 16 76 82 31

03 janvier 2016, ASM - contact : 06 21 80 94 54

10 janvier 2016, Sapeurs-pompiers

17 janvier 2016, Diagonale - contact : 06 24 38 12 71

31 janvier 2016, Apem - contact : 06 24 96 97 97

07 février 2016, Association des commerçants - contact : 04 42 57 57 96

21 février 2016, Danse ta vie - contact : 06 16 58 36 57

28 février 2016, Meyrargues tennis club - contact : 06 21 01 49 54



Les dates sont susceptibles de changer.

Bulletin d'informations municipales
N°26 - Automne 2015.

Tiré à 1900 exemplaires

Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09

Directeur de publication :

Mireille Jouve

Comité de rédaction et de conception :

service communication,

Chloé Arnaud, Eric Giannerini,

Philippe Grégoire.

Photos : Chloé Arnaud, Josiane Jadeau,
service communication.

Imprimé par l'Imprimerie de

Haute-Provence



Retrouvez dans chaque édition une tribune permettant aux élus de la majorité et de l'opposition de s'exprimer.

"Il faut tendre vers une gestion maîtrisée de l'urbanisme"

Le Plan local d'urbanisme (Plu) de Meyrargues à travers son Plan d'aménagement et de développement durables (PADD) se veut être un document cohérent, avec une urbanisation maîtrisée, profitant au développement économique et respectueux de l'environnement et du cadre de vie. Peu avant l'été, des rumeurs ont circulé auprès des habitants des quartiers ouest. Certains ont peut-être même confondu l'élaboration d'un Schéma de cohérence territoriale (Scot) et celle d'un Plu (lire en page 4). Ces rumeurs laissaient croire aux habitants de ces quartiers qu'avec le Plu, ils ne pourraient plus reconstruire en cas de sinistre, ni envisager aucune extension de leur habitation... et, plus préoccupant encore, que cette zone des quartiers ouest pourrait être entièrement urbanisée alors que les lois et l'intérêt général prescrivent la limitation de la consommation d'espace et imposent des règles de densité (nombre de logements à l'hectare).

À l'écoute des habitants et voulant démentir ces rumeurs, nous avons organisé une réunion publique le 17 juillet avec des spécialistes de l'urbanisme. Il s'agissait d'exposer clairement le cadre juridique de l'élaboration d'un Plu afin de répondre aux inquiétudes et aux questions légitimes des habitants concernés.

Avec une gestion rationnelle et maîtrisée de son territoire, la commune trouvera dans son Plu les espaces nécessaires à son développement démographique et économique, sans sacrifier la qualité du cadre de vie de ces "campagnes urbaines" en leur valeur patrimoniale. Être à l'écoute des préoccupations de nos concitoyens, pour garantir le maintien de certains droits à construire, comme la municipalité s'y est engagée, ne signifie pas pour autant négliger l'intérêt général ou aller à l'encontre du cadre juridique qui s'impose à nous. Ce modèle d'urbanisation, suggéré par l'opposition, vise à favoriser l'étalement urbain et des dépenses inconsidérées dans des zones difficiles à équiper au détriment l'intérêt collectif, traduisant une ignorance évidente des pratiques et des règles applicables en matière d'urbanisme et faisant le jeu de la spéculation foncière.

L'équipe majoritaire du conseil municipal
"Meyrargues Demain"

Toujours en projets !

Bien que né d'une idée, un projet n'est pas un ensemble d'aspirations rassemblé dans une nébuleuse incertaine. Avoir un projet, c'est être dans l'action. C'est définir un ensemble de phases concernant sa réalisation dans une estimation rationnelle de ressources humaines et matérielles nécessaires. Mal escompté, il provoquera une perte de temps et d'argent irrévocable ; et se fissurera en échec. Un projet comporte des risques et la meilleure protection consiste à placer son projet dans une dimension collective. Car un projet n'est jamais un acte isolé. Lorsqu'un individu prend l'initiative d'ouvrir un commerce, il concrétise un projet professionnel et transforme le mode de consommation, lorsqu'un ménage décide d'acquérir un bien immobilier, il écrit son histoire familiale et agit sur l'enrichissement d'une commune, lorsqu'un passionné donne jour à une association, il transmet son savoir et révèle le talent de ses adhérents. Meyrarguais, votre projet est aussi le nôtre. C'est pour cela que notre association Entreprendre pour Meyrargues est à votre écoute et se propose de vous accompagner dans vos projets.

Aujourd'hui, lorsqu'on se demande si les portes de la médiathèque ouvriront un jour, c'est que le projet est mal mené. Lorsqu'on se désole sur le devenir de l'emblématique Château de Meyrargues, c'est que le projet collectif n'existe plus. Lorsque la définition des zones d'habitation se modifie sans tenir compte de ses habitants, c'est que les projets personnels ne sont plus respectés. Lorsqu'on s'interroge sur le devenir du stade, c'est que le projet est discordant. Lorsque les habitants découvrent du jour au lendemain le montant imposé d'un raccordement à la station d'épuration, c'est que les projets ne sont plus accompagnés. Quant à la requalification de l'Avenue de la République et au réaménagement de la Place des Anciens Combattants, voici l'illustration de projets abandonnés. Nous continuons à suivre les promesses électorales sans savoir si un jour, elles deviendront de véritables projets...

Gilbert Bougi, Gisèle Speziani,
Stéphane Depaux et Carine Medina
Mail : parlons.meyrargues@gmail.com / Tél : 06 13 92 02 41

MAIRIE : Accueil : 04 42 57 50 09accueil@meyrargues.fr*Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12heures**Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18heures***CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr***Du lundi au jeudi : 8h à 12heures**Le vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18heures***PERMANENCES :****CAUE** : 04 42 57 58 12*premier vendredi du mois sur rdv***ABF** (Architecte des Bâtiments de France)04 42 57 50 09 *sur rdv***MISSION LOCALE** : 04 42 61 92 50*le mercredi matin sur rdv***CONCILIATEUR DE JUSTICE** : 04 42 57 50 09*le 3^e jeudi du mois sur rdv***ADAR** : *le mercredi de 14h à 16heures***PERMANENCES :**

Maire : Mireille Jouve sur rendez-vous à l'accueil

Urbanisme : S. Thomann : sur rendez-vous à l'accueil

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous

auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

Député d'Aix et du pays d'Aix :

Jean-David Ciot : 04 42 38 50 82

Conseillère départementale :

Patricia Saez : patricia.saez@cg13.fr**MÉDIATHÈQUE :**04 42 67 40 98 / mediatheque@meyrargues.fr*Mardi, jeudi, vendredi : de 16h à 18h.**Mercredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h.***ÉCOLES :**

Elémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

Gardien plateau de la Plaine - réservations de salles :

04 42 63 47 03 - 06 16 82 13 88 - gymnase@meyrargues.fr**DIVERS :**Correspondante locale du journal *La Provence* :josiane.jadeau@orange.fr - 06 71 97 58 19

Sécurité sociale : Permanence en mairie de Peyrolles

(04 42 57 80 05), *les mardis et jeudis de 8h à 11h30.*

Service communication : 04 42 57 50 09

infosmairie@meyrargues.fr

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

04 42 50 57 09 ou bim@meyrargues.fr**TAXIS :**

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Toute l'actualité sur le panneau électronique (devant la mairie), sur meyrargues.fr et sur facebook.**VACANCES SCOLAIRES**

Toussaint : 17 octobre au 31 octobre 2015.

Noël : 19 décembre 2015 au 03 janvier 2016.

Hiver : 6 février au 20 février 2016.

Printemps : du 2 avril au 16 avril 2016.

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Infirmières : Isabelle Maillard : 04 42 96 57 36

Catherine Martin : 04 42 57 50 18 - 06 26 60 47 74

Florence Popescu : 04 42 63 49 05

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Hervé Castel : 04 42 57 50 40

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 04 42 59 90 62

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

*Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.**Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.***ENCOMBRANTS** : Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. *Contact : 04 42 57 50 09.*



→ Le 13 juillet, les Cigalons meyrarguais ont organisé un concours de boules pour enfants dans le cadre de la fête nationale.



→ La fête de la musique a été organisée dans le centre du village, avec au menu karaoké et bons moments.



→ Comme chaque année, de jeunes saisonniers ont travaillé pendant la période estivale. Que ce soit aux services techniques ou dans les écoles, tous ont su accomplir leur tâche avec professionnalisme et rigueur.



→ Avec un temps radieux, le vide-greniers des Animaux en périls a tenu ses promesses.



→ Dans le cadre du jumelage avec la République Tchèque, Mireille Jouve, des élus et des membres de l'Amitié Franco-Tchèque ont reçu le maire de Jimramov et ses proches.



→ Le bal musette du grand aioli du 31 août, a été assuré par le groupe Calienta.



→ Une délégation de Meyrarguais, accompagnée d'élus, s'est rendue au camps de Milles.



→ Un récital a été donné par les élèves de l'association Pamoja. Elle a cette année un projet de chorale pour les 7-11 ans. On s'inscrit : 06 72 91 73 82 ou pamoja650@gmail.com